



# Municipalité des Cèdres

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR  
RÈGLEMENT NUMÉRO 518-2024**

AVIS PUBLIC EST DONNÉ que lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 12 novembre 2024, le Conseil municipal de la Municipalité des Cèdres a adopté le règlement numéro **518-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 452 685\$ relatif à l'acquisition d'un tracteur (débroussailleuse) de type porte-outil, neuf, 2024.**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 9 janvier 2025.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication et est disponible au bureau de l'hôtel de ville situé au 1060, chemin du Fleuve, où tout intéressé peut en prendre connaissance durant les heures régulières de bureau ainsi que sur notre site internet à [www.ville.lescedres.qc.ca](http://www.ville.lescedres.qc.ca)

**AVIS FAIT ET DONNÉ** à Les Cèdres, ce 23<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2025.

Chantal Primeau  
Greffière-trésorière adjointe

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Chantal Primeau, greffière-trésorière adjointe, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant l'adoption du **règlement numéro 518-2024** aux deux endroits désignés par le Conseil ainsi que sur le site internet de la Municipalité, et ce en date du 23 janvier 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2025.

Chantal Primeau  
Directrice des affaires juridiques  
et greffière-trésorière adjointe